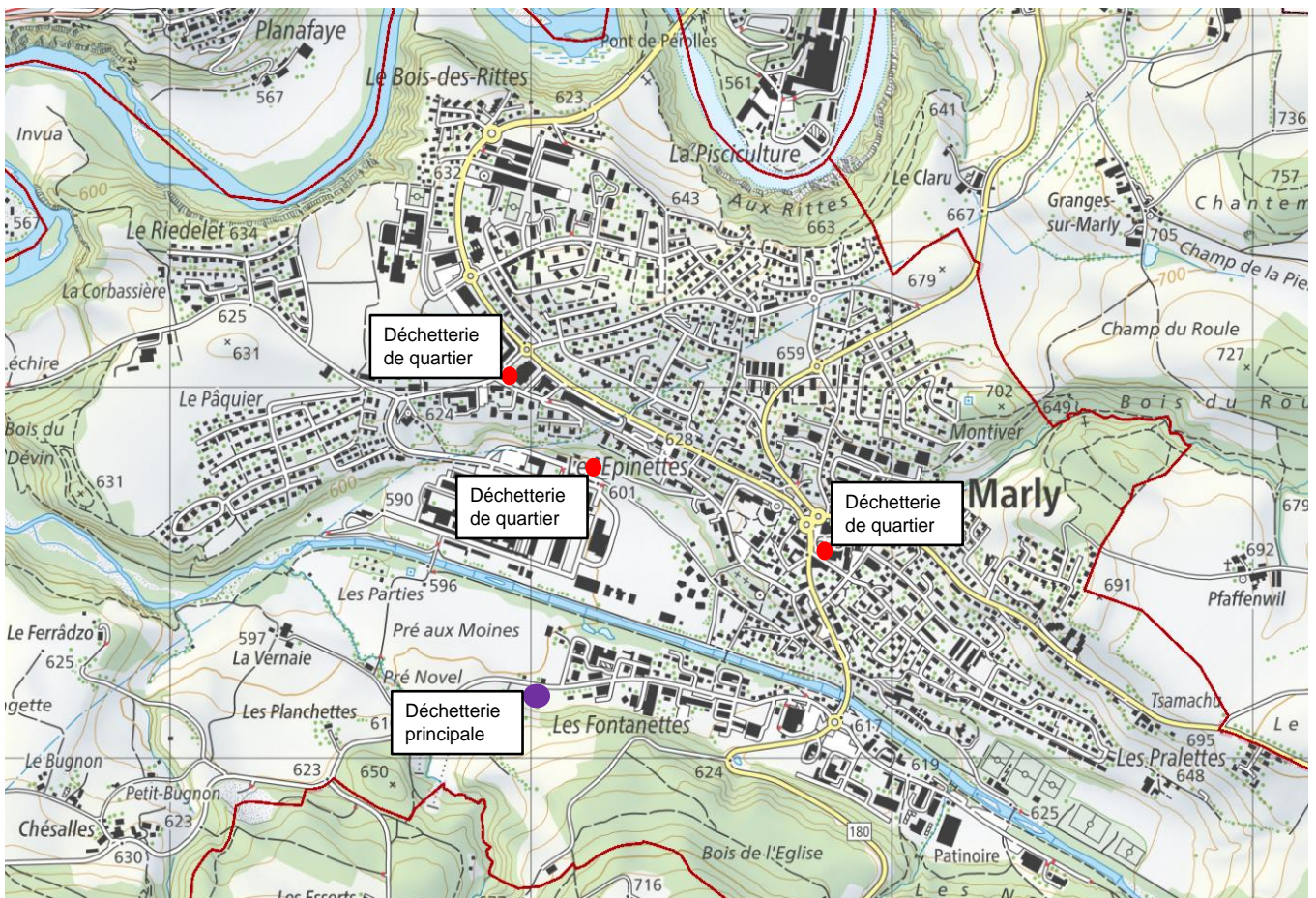




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Marly
2025 Eco quartier de l'Ancienne
Papeterie

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Déchetteries de quartier

1 - **Centre commercial "La Jonction"**: Verre, alu et boîtes de conserve, textiles et chaussures

2 - **Centre commercial "Marly Centre"**: Verre, alu et boîtes de conserve, textiles et chaussures

3 - **Eco quartier de l'Ancienne Papeterie**: Verre, alu et boîtes de conserve, textiles et chaussures

Adresses et téléphones utiles

Emploi et Solidarité

Coup d'Pouce
Rte Cité-Bellevue 4
1700 Fribourg
026/484.82.40

Communauté d'Emmaüs

Route de la Pisciculture 6E
1700 Fribourg
026/424.55.67

La Récup'

www.larecupfr.ch

Thommen SA

Route du Fer 10
1762 Givisiez
026/460.75.80

Centre collecteur de Châtillon

SANIMA

Route de la Comba 50
1725 Posieux
026/305.22.75

SFR Société Fribourgeoise de Recyclage SA

Récupération de matériaux et recyclage
Route de la Comba 50
1725 Posieux
026/401.25.15

Station d'épuration (STEP) de Marly

Route de la Gérine 128
1723 Marly
026/436.33.77

Contact et infos

Route de Fribourg 9
Case postale 63
1723 Marly
026 435 50 30
technique@marly.ch
www.marly.ch
Emplacement des bureaux des services techniques:
Route de l'Ancienne-Papeterie 104
1723 Marly

Déchetterie communale

Horaire 2025

Mardi: 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi: 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Vendredi: 14h00 à 17h00
Samedi: 09h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Fermeture

Dimanche, lundi et jeudi. Veille de fête: 17 h

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

Avertissement

Les sacs non conformes et/ou les autres déchets qui ne sont pas apportés aux points de récolte ne seront pas évacués par les services communaux. Des recherches seront entreprises afin d'identifier et sanctionner les contrevenants.

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez les services techniques



Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont collectées à la déchetterie de quartier « Eco quartier de l'Ancienne Papeterie », dans les sacs officiels SACCO de couleur grise de 17, 35, 60 et 110 litres. Ils peuvent également être déposés à la déchetterie principale.

Pour l'ouverture de l'écluse permettant d'y insérer son sac, une carte est nécessaire. Pour l'obtenir, s'adresser à la réception communale, Route de Fribourg 9, 026/435.50.50.

Les commerçants et artisans doivent organiser la gestion de leurs déchets. L'accès à la déchetterie n'est pas autorisé.

Lieux de vente :

Sacs officiels SACCO : Migros, Coop, Marché Gaillard, station-service BP, Landi, Aldi, Lidl, Kiosque « Près de chez Vous »

Les langes doivent impérativement être conditionnées dans des emballages transparents et jetés également dans l'écluse des ordures ménagères.

Déchets compostables ménagers

Le compost, **uniquement déchets ménagers non cuits**, est collecté à la déchetterie de quartier « Eco quartier de l'Ancienne Papeterie ». Ils peuvent également être déposés à la déchetterie principale. Les déchets verts d'entretien extérieur doivent être amenés à la déchetterie principale.

Pour l'ouverture de l'écluse permettant d'y insérer son compost, une carte est nécessaire. Pour l'obtenir, s'adresser à la réception communale, Route de Fribourg 9, 026/435.50.50.

Les commerçants et artisans doivent organiser la gestion de leurs déchets. L'accès à la déchetterie n'est pas autorisé.

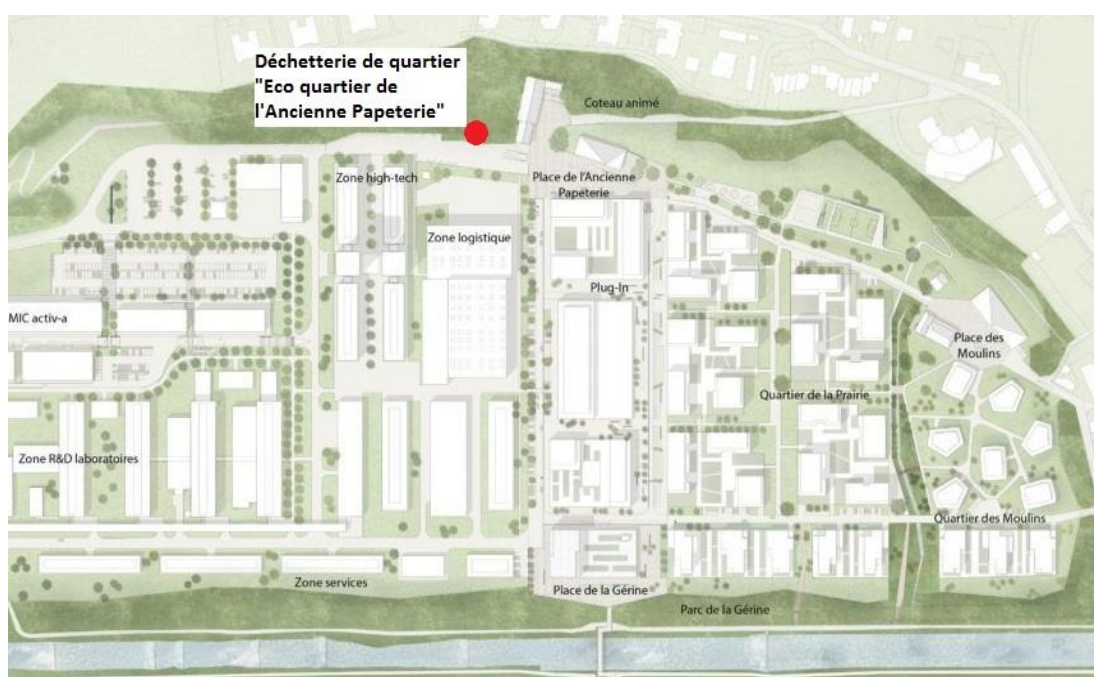
Papier et carton

Le papier et le carton sont collectés à la déchetterie de quartier « Eco quartier de l'Ancienne Papeterie ». Ils peuvent également être déposés à la déchetterie principale.

Pour l'ouverture de l'écluse permettant d'y insérer son papier et carton, une carte est nécessaire. Pour l'obtenir, s'adresser à la réception communale, Route de Fribourg 9, 026/435.50.50.

Il est important de démonter les cartons afin d'éviter de bloquer l'écluse.

Les commerçants et artisans doivent organiser la gestion de leurs déchets. L'accès à la déchetterie n'est pas autorisé.



Déchets encombrants

Les déchets encombrants peuvent être apportés gratuitement à la déchetterie principale. Ces déchets peuvent être collectés à domicile, tous les mercredis après-midi dès 13h30, sur réservation par téléphone au 026 435 50 30 ou via notre site internet www.marly.ch. Une liste détaillée des objets à débarrasser sera demandée et une facture de CHF 30.-/transport sera ensuite envoyée.

Est considéré comme encombrant tout objet provenant du ménage qui ne peut être contenu dans un sac officiel de 35 litres. Les planches en bois seront empilées et non posées en vrac sans quoi elles ne seront pas ramassées.

Ne sont pas acceptés : les matériaux inertes tels que pavés, dalles, béton, enrobé, etc... Nous nous réservons le droit de ne pas accepter un objet selon son volume ou son poids.

Les meubles usagés en bon état sont récupérés gratuitement chez vous par Coup d'Pouce (tél. 026 484 82 40) et Emmaüs (tél. 026 424 55 77) ou en l'offrant en seconde main sur le site de La Récup' (larecupfr.ch).

Plastiques de ménage

Les déchets plastiques ci-après peuvent être conditionnés dans les sacs plastiques de 60 litres : sacs plastiques, feuilles d'emballage, toutes les bouteilles en plastique telles que huile, vinaigre, shampoing, détergent, adoucissant, produit de nettoyage, les barquettes plastiques, pots de fleurs, gobelets de yoghourt, emballages de boisson, briques Tetra, matériaux composites tels que emballages de charcuterie, de fromage, etc..

Ce qui n'est pas admis : les emballages très souillés ayant contenu des aliments marinés, les emballages contenant des restes, la vaisselle jetable, les jouets, les tuyaux d'arrosage ou similaire.

Lieux de vente des sacs plastiques 60 litres : Marché Gaillard à Marly et Andrey Group à Le Mouret

Lieux de récolte des sacs plastiques 60 litres : Marché Gaillard à Marly, Andrey Group à Le Mouret et la déchetterie principale

Horaire 2025 – Déchetterie principale, Route de Chésalles 55a

Mardi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Vendredi : 14h00 à 17h00
Samedi : 09h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Fermeture

Dimanche, lundi et jeudi. Veille de fête : 17 heures

Fériés et chômés 2025

- Mercredi 1er janvier (Nouvel-An)
- Jeudi 2 janvier (lendemain du Nouvel-An)
- Vendredi 18 avril (Vendredi-Saint)
- Lundi 21 avril (Lundi de Pâques)
- Jeudi 1er mai (Fête du travail, après-midi)
- Jeudi 29 mai (Ascension)
- Lundi 9 juin (Lundi de Pentecôte)
- Jeudi 19 juin (Fête-Dieu)
- Vendredi 1er août (Fête Nationale)
- Vendredi 15 août (Assomption)
- Samedi 1er novembre (Toussaint)
- Lundi 8 décembre (Immaculé Conception)
- Mercredi 24 décembre (Après-midi)
- Jeudi 25 décembre (Noël)
- Vendredi 26 décembre (Saint Etienne)
- Mercredi 31 décembre (Après-midi)

Pour plus de renseignement, veuillez contacter les services techniques par téléphone au 026 435 50 30, par email à technique@marly.ch ou consulter la brochure complète disponible sur internet www.marly.ch



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale

Collecte à la déchetterie de quartier de l'Ancienne Papeterie ou également à la déchetterie principale.



Papier et carton

Collecte à la déchetterie de quartier de l'Ancienne Papeterie ou également à la déchetterie principale. Les cartons doivent être vides et propres et ne doivent contenir aucune autre matière telle que plastique, sagex, alu, etc.



Déchets compostables ménagers

Collecte à la déchetterie de quartier de l'Ancienne Papeterie ou également à la déchetterie principale. Les déchets de cuisine non cuits sont autorisés.

Les déchets d'entretien extérieur sont à amener à la déchetterie principale.



Déchets encombrants combustibles

Les déchets encombrants du ménage, **de + de 35 litres**, peuvent être apportés gratuitement à la déchetterie principale. Une collecte à domicile payante est également possible. Inscription via le site internet ou par téléphone au 026 435 50 30.



Aluminium et boîtes de conserve

Collecte de l'aluminium à la déchetterie principale et aux déchetteries de quartier. Tous les emballages et les boîtes de conserve arborant le logo "ALU" doivent être lavés et propres.



Appareils électriques et électroniques

A rapporter en priorité dans les points de vente. Également récupérable à la déchetterie principale. Les cigarettes électroniques sont également concernées.



Verre

Collecte à la déchetterie principale et aux déchetteries de quartier. Il doit être propre, trié par couleur et n'avoir servi que pour l'usage alimentaire.

Collecter le verre c'est bien. Trier par couleur c'est mieux!



Bois

Le bois non traité peut être récupéré à la déchetterie principale, max. 0.50 m3.



Capsules Nespresso (aluminium)

A retourner chez votre fournisseur ou à la déchetterie principale.



Déchets inertes (petites quantités)

Les gravats tels que: porcelaine, briques, béton, petite quantité de matériaux de démolition (max 0.50 m3) sont acceptés à la déchetterie principale. **Les matériaux de démolition, de transformations ou contenant de l'amiante ne sont pas acceptés.**



Déchets spéciaux des ménages

Les déchets toxiques d'origine ménagère, tels que: pesticides, détartrants, fonds de peinture doivent être rapportés aux points de ventes ou sont récoltés à la STEP (station d'épuration) sur appel au 026 436 33 77 ou les mercredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h.



Dépouilles d'animaux

Les cadavres d'animaux sont à apporter au Centre collecteur de Châtillon-Posieux, Route de la Comba 50, 1725 Posieux. Tel. 026/305 22 75. Le poids des cadavres est limité à 250 kg. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 13h15 à 14h15.



Ferraille (objets métalliques)

Collecte de la ferraille et des objets métalliques d'un poids maximum de 25 kg à la déchetterie principale.



Flacons en plastique avec bouchon

Les déchets ménagers en plastique autre que le "PET" doivent être mis dans le sac poubelle ou ramenés dans les commerces qui les reprennent gratuitement. Ils peuvent également être recyclés dans des sacs payants transparents dédiés au plastique.



Huiles minérales et végétales

Les huiles **provenant des ménages** sont récupérées à la déchetterie principale.



PET

Collecte à la déchetterie principale et chez les commerçants. Ne sont admis que les emballages comprimés portant le logo "PET-Recycling", tel que représenté ici.



Piles et accumulateurs

Les piles sont à retourner de préférence au point de vente. Des tonneaux sont également à disposition à la déchetterie principale. Il est important de **séparer les piles et accumulateurs au Lithium**, demander conseil au personnel.



Pneus

Les pneus préalablement déjantés et les batteries peuvent être évacués chez SFR à Châtillon ou chez votre garagiste.



Sagex

Le sagex et les chips sont récupérés à la déchetterie principale.



Textiles et chaussures

Collecte à la déchetterie principale et aux déchetteries de quartier. Introduire les vêtements, souliers, draps, etc. en bon état et propres dans un sac en plastique, puis le glisser dans le container.



Tubes lumineux (néon) / LED

Collecte à la déchetterie principale ou à retourner au fournisseur. Il est important de **séparer les éclairages LED**, demander conseil au personnel.

**Si t'es de MARLY,
TU TRIES!**





En combien de temps les déchets se dégradent-ils dans la nature ?



Boîte de conserve
200 ans



Journal
6 mois



Chewing-gum
5 ans



Mégot
5 ans



Canette ALU
300 ans



Sac en plastique
450 ans



Bouteille PET
500 ans



Bouteille en verre
5000 ans



Huile de vidange
8 ans



Mouchoir en papier
3 mois

La dégradation détériore uniquement l'aspect physique du déchet, les molécules se dispersent en gaz, en liquide toxique ou en micro-particules